



MAIRIE
DE
TREGUNC

Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille quinze, le vingt-six mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de

Monsieur BELLEC Olivier

Etaient présents : MM. BELLEC Olivier – SCAER JANNEZ Régine - SELLIN Yannick – VOISIN Valérie -- RIVIERE Marie-Pierre -- LE GAC Muriel – DION Michel - FLOCH ROUDAUT Rachel - LAURENT Luc – DOUX BETHUIS Sonia - ROBIN Yves – GALBRUN Karine -- VERGOS Sylvie -- JOLLIVET Patricia – BORDENAVE Bruno - JOULAIN Anita — DADEN Paul - JAFFREZIC Christiane – SALAUN Fanny – SINQUIN DANIELOU Gisèle – CHARPENTIER Pascal - LE GUILLOU Marthe.

formant la majorité des membres en exercice.

Objet

Les conseillers absents ont donné procuration de voter en leur nom :

- Michel TANGUY à Olivier BELLEC
- Dominique DERVOUT à Yannick SELLIN
- Philippe NIMIS à Marie-Pierre RIVIERE
- Vincent LE MAREC à Régine SCAER JANNEZ
- Jean-Paul NIVEZ à Valérie VOISIN
- Brigitte BANDZWOLEK à Marthe LE GUILLOU
- René CANTIE à Pascal CHARPENTIER

Date de convocation : 19 mai 2015

Gisèle SINQUIN DANIELOU est nommée secrétaire de séance.

DECISIONS BUDGETAIRES
MODIFICATIVES
IMPOTS SOCIETE
BUDGET DU PORT DE
POULDOHAN/PORS BREIGN

Nombre de Conseillers

En exercice :..... 29

Nombre de présents :.....22

Nombre de votants : 29

Le Maire certifie sous sa responsabilité
Le caractère exécutoire de cet acte
transmis au représentant de l'Etat et
informe qu'il peut faire l'objet d'un recours
pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif de Rennes dans un délai de
deux mois.

Madame LE GAC, Adjointe au Maire, indique que le montant de l'impôt société 2015 est de 1 482 € et il avait été prévu 1 400 € au budget. En dépenses à la section d'exploitation, il faut donc augmenter le compte 695 « impôt sur les bénéficiaires » de 82 € et diminuer le compte 6161 « assurance multirisques » de 82 €.

SECTION D'EXPLOITATION					
DEPENSES D'EXPLOITATION			DEPENSES D'EXPLOITATION		
Compte	Libellé	Montant	Compte	Libellé	Montant
D 695	Impôt sur les bénéfices	+ 82 €	D 6161	Assurance multirisques	- 82 €

Après avis favorable de la commission des finances, du développement économique et du personnel et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 24 voix, adopte la décision modificative au budget du port de Pouldohan/Pors Breign.
Mesdames BANDZWOLEK, SINQUIN DANIELOU, LE GUILLOU et Messieurs CANTIE et CHARPENTIER s'abstiennent.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE
A Trégunc, le 28 mai 2015
LE MAIRE
Olivier BELLEC

